

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2013

---

LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE ET LA GRANDE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE  
ET FINANCIÈRE - (N° 1293)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL41

présenté par

Mme Mazetier, rapporteure pour avis au nom de la commission des finances

-----

### ARTICLE 3 SEXIES

I. A l'alinéa 11, après la première occurrence du mot :

« systèmes »

insérer les mots :

« de caisse »

II. En conséquence, procéder à la même insertion à l'alinéa 13.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.